

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociations syndicales avec la CNAM pour la période 2024-2026

Le SDBIO souhaite trouver un accord permettant de conserver le modèle d'excellence à qualité prouvée, de proximité et de service médical rendu de la biologie française

PARIS LE 10 JUILLET 2023 – **Dans un contexte économique d'inflation et de forte baisse tarifaire des actes de biologie en 2023, le SDBIO est déterminé à négocier un protocole d'accord pour les années 2024-2026. Le secteur ne peut plus continuer à financer 90 % de l'augmentation du volume de ses actes sans risquer de basculer dans un modèle low cost, ce qui serait fortement préjudiciable aux patients et à leur prise en charge sur le territoire.**

2,9 Mds€ d'économies pour l'Assurance Maladie cumulée depuis 2016

Depuis 2003, les laboratoires ont largement contribué à l'effort de réduction des dépenses de santé en partageant leurs gains de productivité avec l'Assurance Maladie : les dépenses de biologie médicale n'ont crû que de 3 % sur la période 2010-2019, quand l'ONDAM augmentait de 27 % sur la même période, ce qui représente une économie de 2,9 milliards d'euros pour l'Assurance Maladie cumulée depuis 2016. Le PLFSS 2023 s'est historiquement soldé par une baisse tarifaire majeure de 250 millions d'euros impactant de plein fouet les actes de routine.

Résultat : la fragilisation du secteur ne peut que s'amplifier alors même que le contexte économique est aujourd'hui fortement impacté par l'inflation. Une étude économique Roland Berger/APBM montre un impact sur l'EBE des laboratoires de 6,6 points entre 2019 et 2023, hors Covid et hors nouvelle baisse tarifaire, des conclusions qui rejoignent celles de l'étude commandée à IQVIA de Jean-Marc Aubert par le SDBIO.

La pression continue sur les marges des laboratoires, qui a déjà conduit la profession à se réorganiser en baissant le niveau de l'offre de soin sur certains points (amplitudes d'ouverture, baisse des effectifs, niveau de leur rémunération, absence fréquente de biologistes face à la patientèle dans les laboratoires, rapidité de rendu, investissements...), va inévitablement amplifier les arbitrages entre le nécessaire maintien des résultats financiers et la préservation d'un haut niveau de qualité de service. Le risque est de faire progressivement mais sûrement basculer le modèle d'excellence à qualité prouvée de la biologie française vers un modèle définitivement « low-cost » abandonnant la proximité, avec un impact délétère sur l'organisation des soins.

Non, les marges des LBM ne sont pas hors normes

Le ministère de l'Économie et des Finances et la CNAM justifient cette politique agressive de baisse tarifaire par le taux de marge EBE/VA des laboratoires, jugé supérieur à ceux observés dans d'autres secteurs de l'économie. Il apparaît, suivant l'étude IQVIA/SDBIO réalisée sur un échantillonnage représentatif de laboratoires, que celui-ci est comparable à d'autres secteurs de l'industrie ou de l'information/communication.

Les négociations en vue de la signature d'un nouveau protocole d'accord responsable entre syndicats représentatifs et l'Assurance Maladie ont commencé début juin. **Le SDBIO souhaite une négociation transparente et sincère avec la CNAM afin de trouver un accord.** La profession ne peut en effet continuer à financer 90 % de la croissance en volume de ses actes. Le SDBIO tient à rappeler que seul un accord équilibré et responsable entre les parties peut permettre de sécuriser les perspectives économiques indispensables au maintien d'un haut niveau d'engagement auprès des patients.

CONTACTS PRESSE

Dr François Blanchecotte, Président du SDBIO - 06 08 89 61 02 - president@sdbio.eu

À propos du SDBIO - Le SDBIO a pour vocation de rassembler tous les biologistes libéraux, quel que soit leur diplôme d'origine (pharmacien ou médecin). Il est l'un des principaux syndicats représentatifs de la profession. Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes où la profession doit faire valoir ses positions. Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche. Depuis 1999, le SDBIO, premier syndicat des biologistes médicaux libéraux, né de la fusion des quatre premiers syndicats de directeurs de laboratoires, défend le rôle médical du biologiste auprès du patient et sa place dans l'équipe de soin. Le SDBIO organise les Journées de l'innovation en biologie (IIB) - www.iib-innovation.com/ - le rendez-vous annuel de la profession.